

Poney-Club & Centre Equestre D'EZANVILLE



ezanville@equivil.fr



www.equivil.fr

19 rue Condé, 95 460 Ezanville, ☎ 06 11 41 25 25

Gestion: 22 Grande Rue, 95 460 Ezanville, ✉ equivil@equivil.fr, N° intracommunautaire FR12 405 341 660 00018

2 0 2 1 / 2 0 2 2

FORFAIT + TROIS SAISONS = équitation à volonté

Ce forfait permet de monter à cheval gratuitement en +
Des « séances + » sont programmées chaque semaine sur des thèmes différents: remise à niveau, libres, promenades, etc. elles sont accessibles à des cavaliers de tous niveaux qui peuvent s'inscrire à une séance + selon les places disponibles



RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure :

Jour :

COTISATION EQUIVIL + LICENCE + ASSURANCE

50 €. A régler une fois par an

FORFAIT D'AUTOMNE 14 SEANCES

du lundi 6 septembre au dimanche 9 janvier
hors vacances scolaires

Tarifs : Poney : 310 € Cheval : 340 €

FORFAIT HIVER 13 SEANCES

du lundi 10 janvier au dimanche 17 avril
hors vacances scolaires

Tarifs : Poney : 290 € Cheval : 320 €

FORFAIT PRINTEMPS 9 SEANCES

du lundi 2 mai au dimanche 3 juillet
hors vacances scolaires

Tarifs : Poney : 200 € Cheval : 220 €

FORFAIT + TROIS SAISONS :

Règlement en une fois pour l'année équitation à volonté

Du 6 septembre au 30 juin hors vacances scolaires

Tarifs : Poney : 660 € Cheval : 760 €

Voir notre offre « poney découverte » sur www.equivil.fr

OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement d'un arrêt définitif + 100 €

SPECIAL DECOUVERTE POUR GROUPE

Séances aux horaires scolaires avec 10 séances par trimestre

Tarifs pour le groupe : Poneys: 760 € Cheval: 860 €

LES TARIFS comprennent sur facture détaillée:

L'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA

et l'encadrement équestre à 20% de TVA

REGLEMENTS par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de C E E ou Centre Equestre d'Ezanville

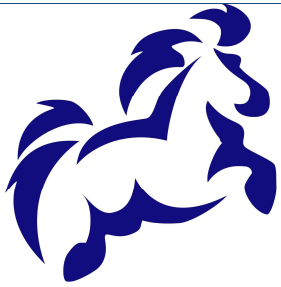
RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom/Nom de la personne ayant réglée:

Montant :

Mode de règlement :

Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :



Poney-Club & Centre Equestre D'EZANVILLE

Horaires prévisionnels des séances sur www.equivil.fr

Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops,
promenades, compétitions, animations...

tout sur
www.equivil.fr

Spécial 6/14 ans



à la ferme d'Otefond

Stage équestre en pleine nature pour progresser +. Équitation en extérieur qui développe la confiance en soi et sa volonté de réussir. Parcours de campagne qui améliore son équilibre et son savoir-faire. Séjour qui apprend la vie réelle à la campagne avec les animaux.

Aller et retour
Paris Porte Maillot inclus.

Renseignements et inscriptions auprès
du club ou au secrétariat:

22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur equivil.fr « Otefond »

☎ 02 54 83 86 69

✉ otefond@equivil.fr

REGLEMENT INTERIEUR

- ◆ Le port du Casque protecteur conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- ◆ Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- ◆ Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation
- ◆ La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes
- ◆ Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au Club.
- ◆ Les tarifs sont établis pour l'année scolaire et comprennent l'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA et l'encadrement sportif à 20% de TVA
- ◆ Les conditions de participations aux compétitions et aux animations sont affichées au club
- ◆ A la fin du forfait, le rendez-vous est automatiquement supprimé.
- ◆ En cas de fermeture du club pour cause de toute force majeure, des solutions de remplacement sont proposées
- ◆ Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement ou de force majeure indépendante du centre équestre.
- ◆ Les séances non effectuées à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- ◆ Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1^{er} septembre suivant
- ◆ Les chiens sont interdits dans l'enceinte du club.
- ◆ il est interdit de fumer dans l'ensemble des installations équestres

Les conditions d'Assurance Cavalier Individuelle Accident et Responsabilité Civile sont définies sur la Licence Fédérale et affichées au club